

me urgence

Résumé du communiqué «*CDC and FDA Alert: Immediate Need for Healthcare Facilities to Review Procedures for Cleaning, Disinfecting, and Sterilizing Reusable Medical Devices*»

Mesures d'urgence en faveur de la protection et de la sécurité des patients

Adrees Muhammad, Stérilisation centrale, Hôpital de l'Île, Berne

Suite à des mises en garde répétées émanant d'instances officielles aux Etats-Unis, selon lesquelles des patients seraient exposés à des risques infectieux accrus en raison d'un nettoyage et d'une désinfection insuffisants des dispositifs médicaux, le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ainsi que la US Food and Drug Administration (FDA) appellent à un renforcement des contrôles.

Ces instances rendent les prestataires de service et établissements œuvrant dans le domaine de la santé publique – tels qu'hôpitaux, centres OP ambulatoires, cliniques et cabinets médicaux – attentifs à l'importance du nettoyage, de la désinfection, de la stérilisation et de l'entretien adéquat de dispositifs médicaux réutilisables. En

vue d'accroître la protection des patients, elles préconisent les mesures suivantes :

- Garantir la formation régulière de tous les collaborateurs travaillant avec des dispositifs médicaux et des appareils réutilisables.
- Assurer l'exploitation et la maintenance des nouveaux appareils en observant scrupuleusement les indications des fabricants.
- Concernant l'exploitation de nouveaux appareils, chaque collaborateur doit, sous la supervision d'un expert, démontrer qu'il respecte scrupuleusement les instructions.
- Veiller à ce que le personnel et les inspecteurs aient facilement accès à des copies de manuels d'utilisation d'appareils et de machines.
- Surveiller et contrôler régulièrement le respect des instructions de nettoyage, désinfection, stérilisation et stockage.
- Veiller à ce que les désinfectants utilisés soient conformes aux indications des fabricants (p. ex. dilution, temps de contact, stockage, durée de conservation).
- Surveiller les laveurs désinfecteurs pour endoscopes (p. ex. débit, durée et température).
- Surveiller et contrôler régulièrement la performance des autoclaves.
- Veiller à ce que les réparations et la maintenance soient effectuées et documentées par des techniciens certifiés.

<http://emergency.cdc.gov/han/han00383.asp> |

Nouveautés sur la nouvelle profession

Certificat fédéral de capacité – Technologue en dispositifs médicaux

FIN DE LA CONSULTATION DE BRANCHE

Les organisations de la branche avaient jusqu'à mi-octobre 2015 pour prendre position sur l'ordonnance et sur le plan de formation de la profession de technologue en dispositifs médicaux avec CFC. Selon la commission de réforme, aucune des remarques émises ne nécessite une adaptation fondamentale des documents soumis à consultation.

Il convient désormais de trouver un lieu approprié pour organiser les cours interentreprises. L'OdASanté a reçu les candidatures de deux organisations régionales du monde du travail et arrêtera son choix d'ici le milieu de 2016.

Pour pouvoir lancer la formation à l'été 2018, l'OdASanté déposera une demande auprès du SEFRI à l'automne 2016 (octroi du ticket).

Référence : <https://www.odasante.ch/fr/news/>